

# Au fil de Doubs

## SPÉCIAL ÉGLISE

### LE DEVENIR DE NOTRE ÉGLISE

La séance du Conseil Municipal du 11 septembre 2018 est à inscrire dans les annales au vu des décisions prises par les élus sur la question du devenir de notre église.

Ces décisions sont l'aboutissement de 18 mois de travail qui ont débuté avec le lancement, en mai 2017, d'une mise en concurrence visant à choisir un partenaire pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'église.

En septembre 2017, le cabinet BALDUINI Architecte, de Lons le Saunier, spécialisé dans le patrimoine, était retenu.

Pour rappel, le choix d'une maîtrise d'œuvre était justifié en raison de l'importance et de l'étendue des désordres auxquels l'église est confrontée, à savoir :

- Altération des bétons de la flèche et des décors.
- Insuffisance de traitement des eaux pluviales et drainage sur les abords du bâti.
- Problèmes de jointoiements ponctuels des maçonneries et érosion des façades
- Remplacement, renforcement d'éléments de charpente (problèmes d'humidité et de liaison) et réfection du beffroi des cloches.
- Réfection de la couverture pour l'alléger et de la zinguerie (toitures, chéneaux et descentes).

BALDUINI Architecte a été chargé de réaliser un diagnostic complet de l'édifice, afin d'identifier l'ensemble des désordres et de chiffrer le coût de rénovation du bâtiment sous forme d'un Avant-Projet Sommaire (APS).

Lors de la remise des éléments par le cabinet BALDUINI, le groupe de travail dédié a souhaité une reprise de l'étude avec l'objectif de rechercher des économies, simplifier les travaux et supprimer tout poste superflu.

Ce travail a permis de ramener l'enveloppe estimative de 2 299 000 € à 1 925 000 € TTC, avec des choix techniques cohérents.

Quelle situation pour quelles décisions ? >>> **suite**



## Sommaire

**Page 1-2 et 3...** Spécial église / Évolution de la composition du conseil communautaire

**Page 4...** Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat / Collecte d'amiante

**Page 5 ...** Incivilités, ras le bol ! : Vente de feuillus

**Page 6...** Le patrimoine forestier prend de l'ampleur / Évolution du périscolaire.

**Page 7...** Associations recherchent bénévoles

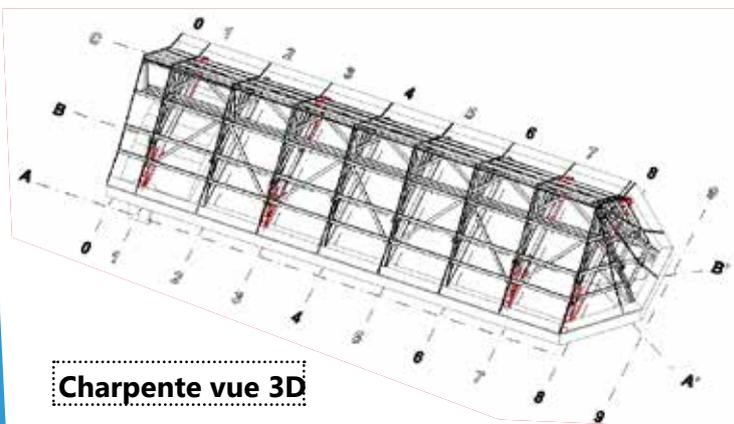
**Page 8...** Vie associative

## SPÉCIAL ÉGLISE

### QUELLE SITUATION POUR QUELLES DÉCISIONS ?

Au vu des éléments fournis par le cabinet BALDUINI, trois questions ont été posées aux élus :

- La première sur le principe d'entreprendre ou non des travaux
- La seconde sur la détermination de l'ampleur de la rénovation.
- La dernière sur la faisabilité financière.



Charpente vue 3D

Pour la première question, malgré une activité culturelle de plus en plus épisodique, l'équipe municipale a acté à l'unanimité le fait de réhabiliter notre église en considérant l'édifice comme un élément patrimonial emblématique de notre commune.

Pour la seconde question, le Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune offre 1 200 000 € d'autofinancement pour les exercices 2019 et 2020, si bien que l'alternative suivante a été présentée au Conseil :

- Réaliser des travaux à hauteur des seules capacités financières identifiées plus haut.

- Réaliser des travaux plus étendus avec un financement complémentaire 725 000 €

En raison de la nécessité d'apporter un traitement global aux désordres de l'église, l'équipe municipale a décidé à l'unanimité d'une réalisation de l'intégralité des travaux identifiés.

Cela garantit par ailleurs la réhabilitation correcte de l'église pour les décennies à venir.

Enfin, au titre de la dernière question, la volonté de réhabilitation globale de l'édifice avec un besoin supplémentaire de 725 000 € par rapport à l'enveloppe, a conduit les élus à acter:

- le report pour 120 000 € de travaux (vidéo surveillance, régulation des chaufferies)
- la souscription d'un emprunt de 600 000 € sur 20 ans

Nous ne manquerons pas de solliciter l'ensemble des acteurs : Département, Région, Etat, Union Européenne et notre diocèse pour d'éventuelles aides financières. Il ne faut pas s'attendre à d'importantes subventions en raison du non classement de l'édifice au titre du Patrimoine.

Terminer le mandat avec une augmentation de la dette, somme toute raisonnable, ou laisser un chantier inachevé, le choix des élus s'est fait à la suite de nombreux échanges permettant d'avoir une vision complète de la situation.

**La mise en place de cet emprunt de 600 000 € portera la dette communale à 1 400 957 € au 1er janvier 2020, soit 452 €/hab. A titre indicatif, la dette moyenne par habitant pour les communes françaises de notre taille (2000 à 3500 habitants) s'élève aujourd'hui à 685 €/hab. (Source DGCL 2016).**

### MARCHÉS ET CHANTIER.

Le choix de lancer un chantier global sur l'église est dicté par la volonté de maîtriser l'enveloppe nouvellement définie de 1 925 000 €.

Pour ce faire, le cabinet BALDUNI doit élaborer un dossier de consultation des entreprises avec un maximum d'options permettant ainsi des arbitrages. De plus, les commandes de travaux seront passées pour un montant maximum inférieur de 5% au budget alloué à ce projet pour conserver une marge de manœuvre.

>>> suite

## INFO TRAVAUX GRANDE RUE

A ce jour, les travaux de la Grande Rue en face de la Mairie ont touché à leur fin. Les réseaux secs et le réseau eau potable sur le tronçon entre la Rue des Artisans-Rue de Saint Loup viennent également de se terminer.

Septembre et octobre verront s'effectuer les trottoirs de cette zone, la réfection de la chaussée et du parking dit de la pizzeria. La circulation au cœur de notre village sera encore perturbée sur les 2 mois à venir. A tous, encore un peu de patience et surtout beaucoup de prudence !

● Régis Marceau

Les étapes à venir concernant ce dossier d'envergure :

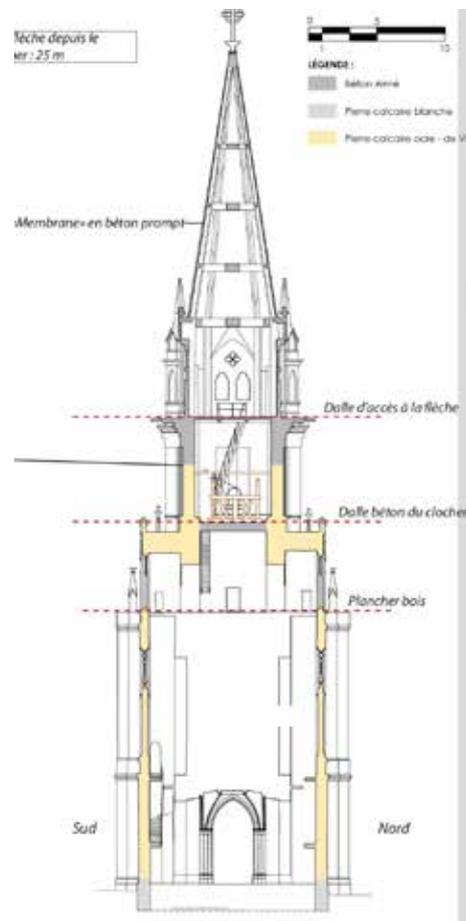
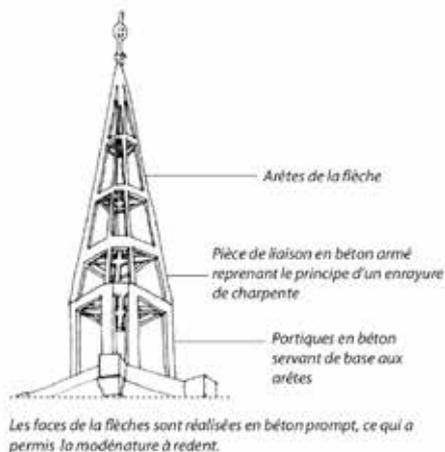
- les consultations d'entreprises et la validation du choix des titulaires des marchés d'ici la fin d'année
- début des travaux printemps 2019 avec une réalisation sur 2019-2020, 70% du chantier devant être effectuée en 2019.

Au vu des mesures de sécurité à mettre en place, l'église sera fermée pendant toute la durée du chantier et la zone périphérique de l'édifice totalement ceinturée.

**Réhabiliter notre église est un chantier de forte envergure. Aurait-on pu imaginer ne rien faire, voir notre église isolée par un clôture à court terme, fermée au public, laissée à l'abandon et se dégrader pour aboutir à terme à sa démolition?**

● Le Maire, Régis Marceau

Schéma de la structure primaire de la flèche



## ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de la CCGP compte à ce jour 42 conseillers. La répartition des sièges découle d'une dérogation de l'Etat et se présente ainsi : 19 pour Pontarlier, 5 pour Doubs, 3 pour Chaffois, La Cluse et Mijoux, Les Granges-Narboz et Houtaud, 2 pour Dommartin et Vuillecin et enfin 1 pour Sainte-Colombe et Les Verrières de Joux.

Le scrutin municipal partiel prévu fin septembre à Dommartin met fin à la dérogation et induit une diminution de 8 conseillers, soit 2 en moins pour Pontarlier et 1 siège en moins pour Chaffois, La Cluse et Mijoux, Les Granges-Narboz, Houtaud, Dommartin et Vuillecin.

Le nombre de sièges et leur répartition sont fixés par la réglementation et ne laisse aucune latitude.

Chaque commune concernée par l'évolution du nombre de représentants doit statuer au sein de son Conseil municipal. La nouvelle représentation des communes sera actée lors du Conseil communautaire d'octobre.

Aucun changement n'intervient pour notre commune, qui conserve 5 représentants : Régis Marceau, Florence Rogeboz, Pascal Lonchamp, Emmanuelle Girod et Georges Cote-Colisson.

● Florence ROGEBOSZ

## DATES À RETENIR

**Vendredi 19 Octobre** : Concert de la Pastorale

**Dimanche 21 Octobre** : Choucroute de l'Avenir

**Samedi 17 Novembre** : Concert Zikadoo

**Du vendredi 23 au dimanche 25 Novembre** :

Exposition vente du Club Loisirs

**Dimanche 9 Décembre** : Repas des Anciens

**Vendredi 21 Décembre** : Loto organisé par la Pastorale

## INFORMATION SÉCURITÉ

Le Commandant Trousseau du Commissariat de Pontarlier sera présent le mardi 2 octobre 2018 à 10h en mairie pour répondre aux interrogations et doléances des citoyens de Doubs.

Vous pouvez également poster vos questions ou inquiétudes sur l'adresse mail suivante :

[ddsp25-csp-pontarlier-ref-accueil@interieur.gouv.fr](mailto:ddsp25-csp-pontarlier-ref-accueil@interieur.gouv.fr)

## DECES

**04/04/18**

LAITHIER Christian, 62 ans.

**29/06/18**

Marcelle PARNET, née Paquette, 86 ans.

**13/07/18**

Thérèse ROGEBOSZ, née Bourdin, 90 ans.

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

Un chantier d'envergure est en cours au sein de la CCGP avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec un volet Habitat (PLUIH). Cette démarche a été engagée en 2016 et consiste à établir un document d'urbanisme commun afin de dessiner un projet d'aménagement équilibré et raisonné pour tous les habitants du Grand Pontarlier en respectant les particularités de chacune des communes.

Ce document d'urbanisme encadrera le développement des communes et notamment les droits à la construction, il se substituera à notre Plan Local d'Urbanisme en vigueur depuis 2007.

L'élaboration d'un PLUIH est phasée en plusieurs étapes : le diagnostic de territoire, le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD), la traduction règlementaire du PADD, l'établissement du dossier, la consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique avant l'approbation.

Le cabinet Urbicand nous accompagne dans l'élaboration de ce document stratégique qui concerne l'évolution de notre territoire sur la période 2020-2035. Aujourd'hui, le diagnostic de territoire est terminé et nous sommes dans la phase d'élaboration du PADD qui doit exprimer les objectifs de nos communes en matière de développement économique, d'environnement et d'urbanisme. Plusieurs temps d'échanges sont prévus :

- Un registre de concertation pour déposer vos remarques, ainsi qu'un dossier de PLUIH actualisé en temps réel sont mis à disposition aux accueils des 10 mairies et à la CCGP,
- Des réunions publiques seront programmées,
- Des articles et documents peuvent être téléchargés sur le site web de la CCGP.

Cette procédure aboutira à un document de planification partagé début 2020.



En parallèle de ce PLUIH, un plan en faveur du développement durable, la « DDmarche », est lancé. Parmi les défis retenus, on peut citer les liaisons douces, la recherche de pistes de réduction de consommation d'eau et la recherche de nouvelles ressources en eau. Ces réflexions se traduiront par un plan d'actions.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter les documents mis à disposition en mairie : le registre de concertation sur lequel vous pouvez faire part de vos remarques et le dossier de concertation. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier.

Florence Rogeboz

## INFORMATION : COLLECTE D'AMIANTE POUR LES PARTICULIERS

Au vu de sa dangerosité, l'élimination de l'amiante doit s'effectuer dans le respect de certaines règles de sécurité, d'où l'interdiction de le déposer en déchèterie.

Préval Haut-Doubs propose un service de collecte réservé aux particuliers résidants sur son territoire. Les dates et lieux de collecte sont organisés en fonction des demandes.

Les déchets acceptés : uniquement les déchets d'amiante liés à des matériaux inertes avec une quantité limitée par apport, par an et par foyer :

- 25 m<sup>2</sup> de couverture (plaques en fibrociment, ardoises) ayant conservé son intégrité (ne pas couper les plaques)
- 10 m de canalisations en fibrociment
- 40 m<sup>2</sup> de dalles vinyle-amiante (linoléum, Daflex)
- 6 unités de bacs horticoles.

Inscriptions et renseignements : Préval Haut-Doubs : [www.preval.fr](http://www.preval.fr) , tél : 03 81 46 95 22

## VENTE DE FEUILLUS

Une vente de petits et moyens lots en bord de route se déroulera le vendredi 26 octobre 2018 à 20h en salle de Conseil Municipal. Renseignements en mairie.

## INCIVILITÉS : RAS LE BOL !



Dans notre belle commune de Doubs, un credo revient souvent au sein de l'équipe municipale, c'est la notion du « bien-vivre à Doubs » et nous nous employons au quotidien avec les services municipaux et intercommunaux à favoriser ce contexte, que ce soit par de nouveaux aménagements ou avec l'entretien régulier des infrastructures.

Malheureusement, les incivilités sont nombreuses et viennent ternir tout le travail entrepris : dégradations volontaires, abandon de déchets, vandalisme, graffitis, non-respect des différents arrêtés, nuisances sonores, déjections canines. Ce manque de considération pour les règles de vie perturbe le quotidien de bon nombre de personnes et génère des tensions.

Au-delà de détériorer la qualité de l'espace public, il faut avoir à l'esprit que ces incivilités peuvent mettre en danger les personnes et les biens. La municipalité engage systématiquement une procédure dès constatation de dégradation sur les biens publics. Certaines enquêtes aboutissent, mais un trop grand nombre reste sans suites.

La communication effectuée par le biais de notre bulletin municipal et la distribution du flyer « Bien-vivre à Doubs » permettent de porter à connaissance de chacun les règles en vigueur sur la commune. Les comportements à adopter ont également été transcrits par les élèves de notre école élémentaire sur des panneaux répartis sur la commune.

Cela se révèle insuffisant et totalement infructueux auprès des auteurs de toutes générations et le sentiment d'impuissance par rapport à cette forme de délinquance est de plus en plus mal supporté par la population et les élus.



## MARIAGES

- 12/05/18** : David MILARDO et Olivera RATKOVIC
- 12/05/18** : Nicolas DEMORY et Alessia BACIN
- 12/05/18** : Clément MIRGUET et Lydie LLERAS
- 23/06/18** : Aurélien JIMENEZ et Annabelle SAILLARD
- 07/07/18** : Franck IHLEN et Laura PFLÜGER
- 21/07/18** : Jean-Marie CÔTE-DERNIER et Christelle BELOT
- 21/07/18** : Sylvère JOLY et Réna SUNASSEE
- 11/08/18** : Aymen BARHOUMI et Hana NEGRECHE
- 01/09/18** : Frédéric DELEULE et Lucile VIVOT

Nous souhaitons ensemble être dans une démarche de respect des uns et des autres, des équipements communaux, des règles routières et des différents arrêtés en vigueur.

Merci d'avance de votre soutien et votre aide pour le maintien du bien-vivre à Doubs et de votre comportement citoyen.

● L'équipe municipale

# LE PATRIMOINE FORESTIER PREND DE L'AMPLEUR

La commune va enrichir son patrimoine forestier avec l'achat de nouvelles surfaces.

Les parcelles de MM. Lahocsinszky, jouxtant la parcelle 21, ont été acquises au prix de 52 000 € pour une surface de 1,886 ha. Le peuplement y est important et exploitable dès cet automne, ce qui permettra de financer en partie cette acquisition.

En parallèle, la commune a obtenu un accord pour l'acquisition d'une autre parcelle de 60 ares au prix de 16 000 €. Elle se situe en direction d'Arçon et le peuplement y est plus jeune. Il s'agit d'un investissement d'avenir pour le potentiel de croissance sylvicole et pour son emplacement.

Au terme de ces deux achats, notre patrimoine forestier sera désormais d'un peu plus de 145 ha. Ces acquisitions s'inscrivent dans la continuité de la démarche volontariste d'accorder une attention particulière à toutes les opportunités se présentant permettant d'agrandir la surface forestière communale, ceci en prenant bien évidemment en compte l'aspect budgétaire.

En conclusion, le bois est une source d'avenir, respectons-le et protégeons-le !

● Pascal Gresset

## ÉVOLUTION DU PÉRISCOLAIRE...



Le périscolaire représente bien plus qu'un mode de garde et nous attachons une grande importance à ce que ce temps soit un véritable moment de ressource pour les enfants: il est le trait d'union entre le foyer familial et l'école.

Conscients de l'importance des conditions d'accueil pour permettre aux enfants de vivre leur journée scolaire avec le maximum de sérénité, trois points nous ont paru essentiels :

- Être en mesure de pouvoir répondre aux besoins des familles
- Apporter de meilleures conditions d'accueil aux enfants sur ces temps périscolaires

• Apporter plus de fonctionnalité dans l'activité au quotidien pour l'articulation entre la partie administrative et les temps de restauration ou d'activités.

La réhabilitation de toute la partie intérieure du bâtiment auparavant dédié à la halte-garderie a consisté en deux types de travaux et aménagements pour une enveloppe d'environ 100 000 € :

- Des travaux de cloisonnement pour de nouveaux sanitaires, une salle de repos, un local de rangement, un coin cuisine, ainsi qu'un bureau donnant sur la salle d'activités partagée en deux parties
- Des travaux techniques (électricité, éclairage, chauffage et sanitaires), complétés par des finitions en sols, murs et plafonds.
- Des équipements sanitaires et du mobilier adaptés pour les deux tranches d'âge d'enfants accueillis (- de 6 ans et + de 6 ans).

Avec ces nouvelles surfaces, ce sont 170 m<sup>2</sup> supplémentaires qui sont dédiés au périscolaire et qui permettent de réserver la salle Pergaud uniquement à la restauration avec une organisation sur deux services.

Aujourd'hui, avec un groupe scolaire complètement réhabilité, de nouveaux équipements numériques, le terrain de foot synthétique et ces nouveaux locaux, chaque temps d'activité scolaire ou périscolaire bénéficie d'espaces adaptés.

Cette nouvelle organisation a été mise en œuvre dès début juillet avec le centre aéré. Cette réalisation s'inscrit dans la continuité de la démarche communale avec un seul objectif : mettre les enfants dans les meilleures conditions de réussite.

A cette rentrée 2018, 201 élèves dont 12 élèves en dispositif ULIS sont inscrits en élémentaire et 103 en maternelle. Nous leur souhaitons à tous, ainsi qu'à l'ensemble de l'encadrement, une très bonne année scolaire.

Renseignements sur : <http://www.commune-de-doubs.fr/a-votre-service/pour-nos-enfants/periscolaire.html>

● Florence Rogeboz

# ASSOCIATIONS RECHERCHENT BÉNÉVOLES

## ASSOCIATIONS : DYNAMISME ET DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS.

Notre commune compte effectivement un grand nombre d'associations et n'oublions pas que le dynamisme de la commune en dépend grandement...

Certaines associations offrent la possibilité à nos concitoyens de pratiquer différentes activités sportives (football, tennis, danse, judo, gym, aikido, zumba, chasse...), musicales ou culturelles. D'autres permettent de se rassembler comme par exemple le club des aînés, les AC AFN, les anciens sapeurs-pompiers de Doubs... Les dernières jouent un rôle en faveur de l'Eglise ou des écoles maternelles et primaires de Doubs. Les commerçants de Doubs ont eux aussi créé une association en vue de mener des actions ou projets communs.

## QUEL RÔLE JOUE LA COMMUNE VIS-À-VIS DE CES ASSOCIATIONS ?

La commune met à leur disposition de nombreuses infrastructures afin qu'elles puissent fonctionner (terrain de football synthétique, dojo, court de tennis, espace mutualisé pour la pratique musicale, salle multifonctions Espace des Rives du Doubs). Elle fait en sorte également de leur apporter un soutien financier, logistique et humain selon leurs besoins.

Ainsi, grâce au monde associatif, diverses manifestations ont lieu sur notre commune et sont fort appréciées par la population : rencontres sportives, concerts, représentations musicales ou autres, défilé de carnaval, feux de la Saint Jean, vide-grenier, repas choucroute, repas moules-frites, lotos, soirées dansantes...).

## QUELLE DIFFICULTÉ RENCONTRENT ALORS CERTAINES DE NOS ASSOCIATIONS ?

Au sein de ces différentes associations, de nombreuses personnes font part d'une motivation et d'une détermination sans faille en donnant non seulement de leur temps, mais aussi en s'engageant pleinement afin que leurs associations puissent perdurer. Nous en profitons pour les en remercier !

La difficulté majeure à laquelle se trouvent confrontées plusieurs associations est le manque de bénévoles ! Sans eux, elles ne vont plus pouvoir continuer à exister, ce qui est regrettable...

A titre d'exemple, après le Comité des Fêtes en 2013, l'association Doubs Tennis Club le tennis vient de disparaître et l'association l'Avenir souffre véritablement d'un manque de personnes impliquées. L'Etoile Sportive de Doubs manque de dirigeants pour encadrer certaines équipes alors que le club est prêt à leur financer des formations. L'Ecole de Musique a besoin elle aussi de bénévoles, faute de quoi elle ne pourra poursuivre sa mission...

## EN CONCLUSION...

Nous nous devons de faire appel à notre population : nous savons que certains ou certaines d'entre vous aimeraient donner de leur temps, s'investir au sein d'une association en fonction de l'activité qu'elle propose mais aussi en fonction de vos valeurs, de vos passions...

Le monde associatif a besoin de vous... Votre aide peut s'effectuer de différentes façons mais elle demeure indispensable !

N'hésitez pas à vous rapprocher des responsables d'associations en consultant la liste disponible en mairie ou en vous rendant sur le site internet de la commune.

## Si nous voulons conserver le dynamisme dont fait preuve notre beau village, donnons un peu de notre temps et de notre énergie au monde associatif...

Nous comptons sur vous !

● Emmanuelle Girod

## ÉTAT CIVIL

### Naissances Filles

21/04/18 : Taïna de Jimmy RIES et Christelle FECOURT  
17/05/18 : Rose de Guillaume GAUGEY et Audrey COINTET  
28/05/18 : Mila de Eddy CRIQUET et Aymée DE JONG  
09/07/18 : Mayssa de Imad HABIBI et Hafsa ELHAFIDI  
26/07/18 : Layna de Nadir BENSMAIL et Sadifa OUAHBI  
27/07/18 : Lisie de Vincent DUQUET et Adeline TISSOT

### Naissances Garçons

25/04/18 : Matthew de Christophe CAMPION et Florence CALLIER  
09/05/18 : Tély de Alpha DIALLO et Naïma BRAHIM  
15/05/18 : Lucien de Cyril RICHARD et Coralie DELAVENNE  
11/06/18 : Mevlüt-Ishak de Ozgür VAROL et Gülsedef CELIK  
15/06/18 : Ismaël de Cheikh El Hadramy N'DIAYE et Manon HYVERT  
04/07/18 : Ibrahim de Ali DEMIR et Ayse AKTURK  
16/08/18 : Jules de Guillaume DARRACQ et Marie FLOUR  
19/08/18 : Alix de Luc VIENOT et Johanna MULLER  
25/08/18 : Ilyes de Taufic BOUZIDI et Cécilia MELET  
31/08/18 : Robin de Vincent DEYNOUT et Fanny NOVO

# VIE ASSOCIATIVE

Retour sur quelques événements festifs de ces derniers mois au sein de notre commune...

## Soirée de la Fête des Mères

La soirée de la fête des mères a réuni le vendredi 18 mai dernier pratiquement 200 mamans à l'Espace des Rives du Doubs. Après l'apéritif, une vingtaine d'enfants scolarisés à Doubs ont adressé à l'ensemble des mamans présentes des mots à la fois sincères et touchants. Merci à l'Association des Parents d'Elèves qui a organisé, comme à l'accoutumée, ce petit intermède et merci également aux enfants !

Ensuite, le Maire a lui aussi réservé aux mamans un discours saluant le rôle primordial des mamans dans notre société en pleine évolution... Quant à l'animation de la soirée, elle a été assurée avec succès par Gilles Petitjean et son orchestre ...

Bref, une belle soirée qui a permis aux mamans du village de se rencontrer, de se retrouver, de s'amuser et surtout de passer un agréable moment!

## Spectacle de la Pastorale à l'Espace des Rives du Doubs

Les 25 et 26 mai derniers, l'Orchestre d'Harmonie La Pastorale a offert à ses nombreux spectateurs 2 magnifiques soirées intitulées « Retour vers la musique » inspirées du film « Retour vers le futur ». Aux côtés de la cinquantaine de musiciens et de leur chef d'orchestre, tous talentueux, sont intervenus d'autres artistes (chanteurs, violoncelliste). Les 2 animateurs, Doc et Marty, nous ont fait voyager dans le temps en nous faisant découvrir plusieurs styles musicaux de différentes époques, en commençant par de la musique classique jusqu'au pop rock, en passant par le reggae, jazz, rap... Marty a d'ailleurs rencontré au cours de son voyage Berlioz, Armstrong, The Beatles, Whitney Houston, Manau, Bruno Mars...

Merci à la Pastorale pour ce spectacle de qualité, rempli d'émotion, sans oublier son comité qui a assuré notamment la partie logistique de cette belle soirée !

## Feux de la Saint Jean

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Doubs a organisé cette année encore les feux de la Saint Jean le vendredi 15 juin dernier. Un moment très convivial et attendu de tous avec une météo digne d'un mois de juin !

Les bénévoles ont agrémenté la soirée avec une animation programmée dès 18 h 30 : représentation de Pom's Dance, Zumba et enfin la participation du groupe What's Up accompagné de Lou Beurier. Sans oublier la petite restauration : buvette et barbecue, barbe à papa...

Un grand Merci à l'APE ainsi qu'aux nombreux bénévoles d'avoir tout mis en œuvre afin d'organiser et maintenir ce bel événement au sein de notre commune !



● Emmanuelle Girod



Journal édité par la commune de Doubs 25300 - Responsable communication : Régis Marceau  
Rédaction et réalisation : commission communication de la Commune  
Dépôt légal à parution - Impression : imprimez-moins-cher.com  
Imprimé sur papier recyclé à 1 450 ex.

Au Fil de Doubs est édité avec le concours de : **Animations 2018**